

MÉMORIAL

DES

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE DE GENÈVE

Trente-septième séance – Mardi 15 décembre 2015, à 0 h 30

Présidence de M. Carlos Medeiros, président

La séance est ouverte à 0 h 30 dans la salle du Grand Conseil.

Font excuser leur absence: *M. Guillaume Barazzone*, vice-président, *M. Daniel-Dany Pastore*.

Assistent à la séance: *M^{me} Esther Alder*, maire, *M. Rémy Pagani*, *M^{me} Sandrine Salerno* et *M. Sami Kanaan*, conseillers administratifs.

CONVOCATION

Par lettre du 1^{er} décembre 2015, le Conseil municipal est convoqué en séances extraordinaires dans la salle du Grand Conseil pour samedi 12 décembre à 8 h, 10 h, 13 h 30, 16 h 15 et 20 h, lundi 14 décembre à 17 h et 20 h 30 et mardi 15 décembre 2015 à 0 h, 2 h, 4 h, 6 h et 8 h.

1. Communications du Conseil administratif.

Néant.

2. Communications du bureau du Conseil municipal.

Néant.

3. Rapports oraux de majorité et de minorités de la commission des finances chargée d'examiner le projet de budget de la Ville de Genève pour l'exercice 2016 (bis) (PR-1158 A/B/C)¹.

Suite du troisième débat

M. Pascal Holenweg (S). Je demande le vote nominal.

Le président. Nous sommes en vote nominal jusqu'à la fin de l'année, Monsieur Holenweg... Aucun problème avec ça. Mesdames et Messieurs, veuillez regagner vos places. M. Pagani est censé prendre la parole... Ah, il est de retour parmi nous. C'est à vous, Monsieur.

M. Rémy Pagani, conseiller administratif. Merci, Monsieur le président. Même si M. Bertinat n'est pas encore là, je tiens à lui répondre. Faire de la politique demande d'être lucide. M. Bertinat a soulevé le fait que 650 nouvelles inscriptions, si on peut le dire ainsi, ou nouveaux recours à l'Hospice général ont été enregistrés cette année. Si mes souvenirs sont exacts, le nombre de personnes soutenues par l'Hospice général est passé de 12 000 à 16 000; M. Bertinat me contredira si je me trompe. Je modérerai mes propos, mais, intellectuellement, je ne peux pas suivre ceux qui, pour soulager ces personnes, veulent réduire les impôts. Car ces personnes ne paient pas d'impôts, puisque vous savez bien que leur fortune doit être dérisoire pour bénéficier des prestations de l'Hospice général. Elles n'ont même pas le plaisir de payer des impôts. Le raisonnement me paraît donc intellectuellement spécial.

¹ Rapports oraux, 3107.

Tout à l'heure, M. Sormanni dénonçait le fait que des emplois temporaires avaient permis de renouveler le droit au chômage. C'était une invention géniale de M. Maitre, à l'époque conseiller d'Etat, qui avait compris qu'un chômeur est un demandeur d'emploi dans la dignité, et non un assisté social. Toutefois, la majeure partie des 650 personnes évoquées par M. Bertinat sont des demandeurs d'emploi en fin de droit et qui, sans fortune personnelle, comme la plupart des commerçants et artisans qui ont fait faillite, sont versés automatiquement à l'Hospice général. Cela est indigne de notre république et découle de la politique que le Conseil d'Etat a menée et mène encore en baissant les impôts et en ne payant pas correctement ces gens pour leur donner un nouveau droit au chômage, alors qu'ils y avaient droit auparavant en travaillant dans l'administration. M. Sormanni dénonçait là un malheureux «abus» mais, au moins, on rendait un travail à ces gens pendant deux ans, voire deux ans et demi, et ils retrouvaient un droit au chômage. Cela les soulageait dans ces phases de crise, comme celle dans laquelle nous nous trouvons actuellement.

Monsieur Bertinat, ne venez donc pas nous sermonner sur le fait que nous n'avons rien compris à la gravité de la situation. Oui, elle est grave pour certaines catégories de la population et vous ne donnez pas les moyens au Canton et à la commune de renforcer ce qu'on appelle le filet social. Au contraire, vous leur en enlevez! Dans vos dernières prises de position, tout à l'heure, plusieurs d'entre vous avez dénoncé une dilapidation de la gauche. Non, la gauche ne dilapide pas; elle a conscience que la répartition des richesses doit être égale pour tous. Les uns et les autres, avec nos forces et nos faiblesses, nous créons la richesse de cette région, y compris les chômeurs qui sont versés, malheureusement pour eux et de manière indigne, à l'assistance publique. (*Applaudissements.*)

Il fallait vous le dire, Monsieur Bertinat, afin que vous en soyez conscient plutôt que de nous reprocher des attitudes outrancières. Cela me révolte de vous le dire, car j'ai le sentiment que vous n'avez pas compris. Vous essayez d'ajuster votre idée préconçue sur la vie en fonction d'éléments ponctuels. Vous les superposez un à un et arrive un moment où ils s'effondrent. Non! Il faut partir de la réalité concrète et j'espère que vous l'avez enfin compris s'agissant de cette question des chômeurs indignement versés à l'assistance publique. (*Applaudissements.*)

M. Sami Kanaan, conseiller administratif. Nous arrivons au terme de ce débat budgétaire, terme quelque peu accéléré par le choix de ne plus laisser le débat avoir lieu sur chaque amendement.

J'ai peut-être été mal compris tout à l'heure. Il est évident qu'on ne fait pas ce qu'on veut lorsqu'on est conseiller administratif. Dans un système démocratique et dans le respect des institutions, on se tient à un budget approuvé. Vous avez d'ailleurs l'occasion de le vérifier dans les comptes. Il arrive qu'il y ait des écarts

et je dis souvent, pour prendre l'exemple de mon département, que les écarts de charges sont plus que compensés par les écarts de revenus, puisque ce département génère aussi pas mal de revenus, typiquement lorsque nous obtenons des fonds tiers pour les musées en cours d'année.

Au printemps passé, le peuple a choisi d'élire un Conseil municipal à majorité de droite au sens large – c'est un fait – et un Conseil administratif à majorité de gauche. C'est une cohabitation. Genève a fêté deux cents ans d'adhésion à la Confédération suisse jusqu'en mai 2015. Jusqu'à nouvel avis, nous sommes condamnés à nous entendre, ainsi que cela a été dit plusieurs fois, et il faut dialoguer de part et d'autre pour cela. C'est aussi un fait. Il est vrai qu'il faut pouvoir se trouver. Rappelons l'historique.

Depuis juin 2015, il est souvent question de ce courrier que les quatre groupes de la droite élargie ont adressé au Conseil administratif et je tiens à y revenir quelques secondes, car c'est important. Vous avez effectivement envoyé ce courrier avec une série de demandes plus ou moins précises portant sur un sujet général, à savoir l'autofinancement des investissements, et sur quelques sujets particuliers comme le statut de la fonction publique, la petite enfance, le patrimoine immobilier et d'autres. Le Conseil administratif a souvent discuté de ce courrier et il a confirmé à chaque fois le mandat de notre collègue Sandrine Salerno, en charge des finances, d'aller faire le point en commission des finances. Elle attend toujours. Il y a eu des tentatives. Je sais que M. Ricou avait proposé d'inscrire son audition à l'ordre du jour à la suite de la réunion avec les chefs de groupe au Palais Eynard. On attend toujours que la commission des finances auditionne M^{me} Salerno ou le Conseil administratif au sujet de ce courrier. Le Conseil administratif a vraiment discuté de celui-ci à plusieurs reprises pendant des heures – je ne trahis pas un secret de fonction en le disant – afin de voir ce qu'il signifie. Pour être franc, je ne vous cache pas que nous ne sommes pas d'accord avec tout. Je le redis, car ce paramètre influencera certainement les budgets à venir. Nous avons effectivement du mal à prendre telle quelle la prémisse de ce courrier, soit dégager à tout prix l'équivalent de 50 millions de francs de marge bénéficiaire pour autofinancer complètement l'investissement. Toutefois, cela peut se négocier. Encore faut-il créer l'espace de discussion; nous ne l'avons pas eu. J'espère que nous l'aurons dorénavant, sans quoi le scénario difficile de ce budget risque de se répéter et ce sont les prestations de la Ville qui en feront les frais.

En fin de débat, j'ai entendu des choses assez surprenantes, notamment sur la classe moyenne. Il m'arrive d'aller au Grand Théâtre. Je n'ai pas l'impression qu'il n'est fréquenté que par les plus défavorisés de la population... Il m'arrive d'aller à l'Orchestre de la Suisse romande aussi, à la scène de l'Association pour la danse contemporaine, à la piscine des Vernets, à la patinoire des Vernets, dans plein de centres sportifs ou de scènes culturelles et je me réjouis de la très grande mixité socioéconomique des usagères et des usagers, y compris la classe

moyenne. Lorsque nous réparons les routes et les trottoirs, lorsque nous construisons des écoles et des crèches, lorsque nous entretenons nos logements, lorsque nous travaillons pour nos musées et nos scènes culturelles, nous œuvrons pour toutes les composantes de la population, y compris la classe moyenne. Je rappelle d'ailleurs que la brochure éditée par le Conseil administratif sous l'égide de M^{me} Salerno montrait très bien que les prestations profitent à toute la population. C'est toujours une grave erreur, voire une manipulation que de laisser entendre que tous les impôts ne vont qu'aux défavorisés, car tout le monde profite de la manne fiscale, heureusement, ce que les études prouvent largement. C'est ce qui fait le lien social.

Aujourd'hui, ce sont l'assurance-maladie et la difficulté de trouver des logements à prix abordable qui péjorent très concrètement la classe moyenne, et les uns et les autres le savent. La Ville ne peut y contribuer que très indirectement. Autant que je sache, l'assurance-maladie n'est malheureusement pas directement de notre ressort, ou très marginalement, et nous faisons ce que nous pouvons afin d'agir sur les loyers en matière de construction de logements, mais nous n'arriverons pas à régler ce problème tout seuls.

M. Bertinat dépeint une ville de Genève qui se viderait. Celle-ci a augmenté sa population. Nous avons passé la barre des 200 000 habitants et nous restons la deuxième ville de Suisse. Si elle n'augmente pas plus vite, c'est parce que nous avons déjà la densité urbaine la plus élevée de Suisse, et de très loin. J'habite aux Eaux-Vives depuis vingt-cinq ans et j'adore ce quartier, mais c'est l'un des plus denses de Suisse. Même si M. Pagani déploie beaucoup d'efforts pour permettre la construction de nouveaux logements, le principal effort n'est pas forcément en Ville de Genève. Nous avons gagné en population, mais ce n'est pas qu'un mérite. C'est aussi un défi. Les gens viennent en ville parce que c'est là qu'il y a la vie ainsi qu'une offre de prestations dans tous les domaines. On s'en réjouit, néanmoins c'est un défi. Monsieur Bertinat, vous avez mal compris ce que j'ai dit auparavant: on compte 20 000 personnes qui arrivent chaque année, cependant il n'y en a pas autant qui partent. (*Remarque de M. Eric Bertinat.*) Oh, si! Une partie repart, mais le solde migratoire reste positif année après année; voilà pourquoi nous avons passé la barre des 200 000 personnes. Monsieur Bertinat, je ne vous ai pas interrompu, laissez-moi parler.

J'en viens à vos positions concernant les audits. Je ne communique peut-être pas assez sur tous les audits que j'ai pu demander depuis quatre ans que je suis au Conseil administratif. Je ne m'y livrerai pas maintenant. Ce serait trop long et tout le monde est fatigué. Sincèrement, je n'en fais pas un effet d'annonce à chaque fois, car un audit est en général une affaire délicate. J'ai agi au Service des sports, au Muséum d'histoire naturelle, sur le système de surveillance des musées par Interpol... Je vous épargne la liste entière. Nous avons travaillé sur la manière d'améliorer le système des emplois de solidarité et la réinsertion de leurs occu-

pants. Nous avons produit des études sur les publics, que nous avons communiquées. M^{me} Salerno et moi, nous avons pris l'initiative des études sur les charges de ville-centre. Je n'ai aucun problème avec ça. A une époque, j'ai moi-même été évaluateur et cela ne me pose donc pas de problème. Je ne fais simplement pas de grande publicité sur le sujet.

Ce soir, j'ai entendu – je salue ce signe d'ouverture – qu'on n'est plus dans une coupe de 10% pour couper 10%, plutôt dans un vote de 90%, et peut-être de 10% complémentaires s'il y a une évaluation des fonds généraux. Très honnêtement, je comptais lancer un certain nombre d'opérations d'évaluation. Ce n'était pas ma priorité, cependant je suis prêt à entendre le Conseil municipal. Je n'ai aucun problème à opérer cette évaluation, pas sur les choix artistiques – j'ose espérer que vous me suivrez là-dessus –, mais sur la pertinence et la qualité des processus de gestion et de suivi. J'aimerais relever que, depuis que je suis au Conseil administratif, on a introduit le contrôle interne. C'est aussi le cas de mes collègues. J'ai sollicité le Contrôle financier à de maintes reprises, mais je ne m'en vante pas, lorsque j'ai eu besoin de vérifier un point particulier, par exemple sur une association subventionnée sur laquelle nous nous interrogeons ou, pour prendre un exemple de mon département, sur la gestion des caisses. Ce n'est pas mon style de faire de la publicité. Cependant, s'il faut absolument le mentionner, je le ferai. La transparence ne nous pose aucun problème.

J'en terminerai par la question des choix. La petite enfance est un bon exemple. Ce soir, vous avez fait un cadeau. Vous avez décidé que le Conseil administratif devait baisser les tarifs en nous accordant 2 millions de francs et quelques. Vous avez aussi dû entendre le fait que, en extrapolant sur une année, il s'agit d'une somme beaucoup plus conséquente, qu'il faudra trouver dans les budgets 2017 et suivants. Mesdames et Messieurs, vous prenez le risque que nous manque l'argent que nous voulions consacrer à l'ouverture de nouvelles places de crèche. Ou alors il faudra couper ailleurs. Votre choix est de satisfaire ceux qui ont déjà des places de crèche par rapport à ceux qui n'en ont pas encore. Il a été question de choix. Oui, vous en avez fait un. Celui-ci est difficile et lourd de conséquences. J'aimerais bien que cela soit ancré dans vos esprits aujourd'hui.

Ces prochaines années, nous devons négocier. Pour cela, il faut être deux. Ce que je voulais dire tout à l'heure et je le répète, c'est que le Conseil administratif ne fait évidemment pas ce qu'il veut. Il n'a pas un blanc-seing. Cela dit, le peuple a aussi voulu un Conseil administratif à sensibilité de gauche. C'est un autre paramètre que vous devez accepter dans notre système helvétique. Ce soir, vous avez fait le forçing et vous avez imposé vos choix sans aucun recul ni concession de quelque nature que ce soit. Nous en documenterons les conséquences. Ce n'est pas de la mauvaise foi ni de la mauvaise volonté. C'est nécessaire, afin que personne ne soit dupe sur les effets de ces choix. J'ose espérer que votre sens du dialogue se manifesterà de manière plus concrète dès janvier 2016. (*Applaudissements.*)

Le président. Nous allons désormais traiter les amendements. Les seules personnes qui peuvent intervenir sont les conseillers administratifs. Comme le règlement le prévoit, ils peuvent prendre la parole à n'importe quel moment.

Tous les départements.

Page xxx, politique publique xx,

groupes de comptes 31x, Biens, services et marchandises.

Le président. Nous commençons par l'amendement du Parti socialiste, des Verts et d'Ensemble à gauche, qui demande le retour au projet de budget du Conseil administratif s'agissant des lignes 31 hors C-DPBA 314, soit une augmentation de 4 140 000 francs.

Mis aux voix à l'appel nominal, l'amendement ci-dessus est refusé par 41 non contre 37 oui.

Ont voté non (41):

M. Jean-Luc von Arx (DC), M^{me} Marie Barbey-Chappuis (DC), M. François Bärtschi (MCG), M^{me} Fabienne Beaud (DC), M. Eric Bertinat (UDC), M. Pierre de Boccard (LR), M. Simon Brandt (LR), M^{me} Natacha Buffet-Desfayes (LR), M. Rémy Burri (LR), M^{me} Anne Carron (DC), M^{me} Alia Chaker Mangeat (DC), M^{me} Sophie Courvoisier (LR), M. Guy Dossan (LR), M. Sami Gashi (DC), M. Adrien Genecand (LR), M. Jean-Philippe Haas (MCG), M. Christo Ivanov (UDC), M. Claude Jeanneret (MCG), M. Alain de Kalbermatten (DC), M^{me} Florence Kraft-Babel (LR), M. Jean-Charles Lathion (DC), M. Laurent Leisi (MCG), M. Didier Lyon (UDC), M. Amar Madani (MCG), M^{me} Danièle Magnin (MCG), M. Michel Nargi (LR), M. Jacques Pagan (UDC), M^{me} Patricia Richard (LR), M^{me} Astrid Rico-Martin (DC), M. Lionel Ricou (DC), M^{me} Helena Rigotti (LR), M^{me} Michèle Roulet (LR), M. Souheil Sayegh (DC), M. Vincent Schaller (LR), M. Pierre Scherb (UDC), M. Daniel Sormanni (MCG), M. Pascal Spuhler (MCG), M. Vincent Subilia (LR), M. Olivier Wasmer (LR), M. Jean Zahno (UDC), M. Thomas Zogg (MCG).

Ont voté oui (37):

M^{me} Olga Baranova (S), M. Régis de Battista (S), M^{me} Sandrine Burger (Ve), M. Grégoire Carasso (S), M^{me} Maria Casares (S), M^{me} Gloria Castro (EàG),

M^{me} Jennifer Conti (S), M^{me} Laurence Corpataux (Ve), M. Emmanuel Deonna (S), M^{me} Hélène Ecuyer (EàG), M^{me} Vera Figurek (EàG), M^{me} Jannick Frigenti Empana (S), M. Simon Gaberell (Ve), M. Pierre Gauthier (EàG), M^{me} Amanda Gavilanes (S), M. Morten Gisselbaek (EàG), M. Alfonso Gomez (Ve), M. Stéphane Guex (EàG), M. Olivier Gurtner (S), M. Pascal Holenweg (S), M. Ahmed Jama (S), M^{me} Uzma Khamis Vannini (Ve), M^{me} Christina Kitsos (S), M^{me} Christiane Leuenberger-Ducret (S), M. François Mireval (S), M^{me} Maria Pérez (EàG), M^{me} Maria Vittoria Romano (S), M. Jean Rossiaud (Ve), M. Gazi Sahin (EàG), M^{me} Albane Schlechten (S), M. Tobias Schnebli (EàG), M^{me} Virginie Studemann (S), M^{me} Brigitte Studer (EàG), M^{me} Martine Sumi (S), M^{me} Marie-Pierre Theubet (Ve), M. Sylvain Thévoz (S), M. Joris Vaucher (Ve).

Était excusé à la séance ou absent au moment du vote (1):

M. Daniel-Dany Pastore (MCG).

Présidence:

M. Carlos Medeiros (MCG), président, n'a pas voté.

Tous les départements.

Page xxx, politique publique xx,

groupes de comptes 36x, Subventions accordées.

Le président. Nous passons à l'amendement du Parti socialiste, des Verts et d'Ensemble à gauche, qui demande la suppression de la coupe linéaire dans les subventions, soit une augmentation de 1 884 103 francs.

Mis aux voix à l'appel nominal, l'amendement ci-dessus est refusé par 41 non contre 37 oui.

Ont voté non (41):

M. Jean-Luc von Arx (DC), M^{me} Marie Barbey-Chappuis (DC), M. François Bärtschi (MCG), M^{me} Fabienne Beaud (DC), M. Eric Bertinat (UDC), M. Pierre de Boccard (LR), M. Simon Brandt (LR), M^{me} Natacha Buffet-Desfayes (LR), M. Rémy Burri (LR), M^{me} Anne Carron (DC), M^{me} Alia Chaker Mangeat (DC), M^{me} Sophie Courvoisier (LR), M. Guy Dossan (LR), M. Sami Gashi (DC), M. Adrien Genecand (LR), M. Jean-Philippe Haas (MCG), M. Christo Ivanov

(UDC), M. Claude Jeanneret (MCG), M. Alain de Kalbermatten (DC), M^{me} Florence Kraft-Babel (LR), M. Jean-Charles Lathion (DC), M. Laurent Leisi (MCG), M. Didier Lyon (UDC), M. Amar Madani (MCG), M^{me} Danièle Magnin (MCG), M. Michel Nargi (LR), M. Jacques Pagan (UDC), M^{me} Patricia Richard (LR), M^{me} Astrid Rico-Martin (DC), M. Lionel Ricou (DC), M^{me} Helena Rigotti (LR), M^{me} Michèle Rouillet (LR), M. Souheil Sayegh (DC), M. Vincent Schaller (LR), M. Pierre Scherb (UDC), M. Daniel Sormanni (MCG), M. Pascal Spuhler (MCG), M. Vincent Subilia (LR), M. Olivier Wasmer (LR), M. Jean Zahno (UDC), M. Thomas Zogg (MCG).

Ont voté oui (37):

M^{me} Olga Baranova (S), M. Régis de Battista (S), M^{me} Sandrine Burger (Ve), M. Grégoire Carasso (S), M^{me} Maria Casares (S), M^{me} Gloria Castro (EàG), M^{me} Jennifer Conti (S), M^{me} Laurence Corpataux (Ve), M. Emmanuel Deonna (S), M^{me} Hélène Ecuyer (EàG), M^{me} Vera Figurek (EàG), M^{me} Jannick Frigenti Empana (S), M. Simon Gaberell (Ve), M. Pierre Gauthier (EàG), M^{me} Amanda Gavilanes (S), M. Morten Gisselbaek (EàG), M. Alfonso Gomez (Ve), M. Stéphane Guex (EàG), M. Olivier Gurtner (S), M. Pascal Holenweg (S), M. Ahmed Jama (S), M^{me} Uzma Khamis Vannini (Ve), M^{me} Christina Kitsos (S), M^{me} Christiane Leuenberger-Ducret (S), M. François Mireval (S), M^{me} Maria Pérez (EàG), M^{me} Maria Vittoria Romano (S), M. Jean Rossiaud (Ve), M. Gazi Sahin (EàG), M^{me} Albane Schlechten (S), M. Tobias Schnebli (EàG), M^{me} Virginie Studemann (S), M^{me} Brigitte Studer (EàG), M^{me} Martine Sumi (S), M^{me} Marie-Pierre Theubet (Ve), M. Sylvain Thévoz (S), M. Joris Vaucher (Ve).

Était excusé à la séance ou absent au moment du vote (1):

M. Daniel-Dany Pastore (MCG).

Présidence:

M. Carlos Medeiros (MCG), président, n'a pas voté.

Département des autorités.

Le président. Nous n'avons reçu aucun amendement concernant ce département.

Le budget du département des autorités, pages 22 à 27, est adopté.

Département des finances et du logement.

*Page 28, politique publique 05, Administration générale,
groupe de comptes 301, Traitements du personnel.*

Le président. Nous passons à l'amendement du Parti socialiste, des Verts et d'Ensemble à gauche, qui demande la suppression de la prolongation du gel des postes vacants, soit une augmentation de 2 000 000 de francs.

Mis aux voix à l'appel nominal, l'amendement ci-dessus est refusé par 41 non contre 37 oui.

Ont voté non (41):

M. Jean-Luc von Arx (DC), M^{me} Marie Barbey-Chappuis (DC), M. François Bärtschi (MCG), M^{me} Fabienne Beaud (DC), M. Eric Bertinat (UDC), M. Pierre de Bocard (LR), M. Simon Brandt (LR), M^{me} Natacha Buffet-Desfayes (LR), M. Rémy Burri (LR), M^{me} Anne Carron (DC), M^{me} Alia Chaker Mangeat (DC), M^{me} Sophie Courvoisier (LR), M. Guy Dossan (LR), M. Sami Gashi (DC), M. Adrien Genecand (LR), M. Jean-Philippe Haas (MCG), M. Christo Ivanov (UDC), M. Claude Jeanneret (MCG), M. Alain de Kalbermatten (DC), M^{me} Florence Kraft-Babel (LR), M. Jean-Charles Lathion (DC), M. Laurent Leisi (MCG), M. Didier Lyon (UDC), M. Amar Madani (MCG), M^{me} Danièle Magnin (MCG), M. Michel Nargi (LR), M. Jacques Pagan (UDC), M^{me} Patricia Richard (LR), M^{me} Astrid Rico-Martin (DC), M. Lionel Ricou (DC), M^{me} Helena Rigotti (LR), M^{me} Michèle Rouillet (LR), M. Souheil Sayegh (DC), M. Vincent Schaller (LR), M. Pierre Scherb (UDC), M. Daniel Sormanni (MCG), M. Pascal Spuhler (MCG), M. Vincent Subilia (LR), M. Olivier Wasmer (LR), M. Jean Zahno (UDC), M. Thomas Zogg (MCG).

Ont voté oui (37):

M^{me} Olga Baranova (S), M. Régis de Battista (S), M^{me} Sandrine Burger (Ve), M. Grégoire Carasso (S), M^{me} Maria Casares (S), M^{me} Gloria Castro (EàG), M^{me} Jennifer Conti (S), M^{me} Laurence Corpataux (Ve), M. Emmanuel Deonna (S), M^{me} Hélène Ecuyer (EàG), M^{me} Vera Figurek (EàG), M^{me} Jannick Frigenti Empana (S), M. Simon Gaberell (Ve), M. Pierre Gauthier (EàG), M^{me} Amanda Gavilanes (S), M. Morten Gisselbaek (EàG), M. Alfonso Gomez (Ve), M. Stéphane Guex (EàG), M. Olivier Gurtner (S), M. Pascal Holenweg (S), M. Ahmed Jama (S), M^{me} Uzma Khamis Vannini (Ve), M^{me} Christina Kitsos (S), M^{me} Christiane

Leuenberger-Ducret (S), M. François Mireval (S), M^{me} Maria Pérez (EàG), M^{me} Maria Vittoria Romano (S), M. Jean Rossiaud (Ve), M. Gazi Sahin (EàG), M^{me} Albane Schlechten (S), M. Tobias Schnebli (EàG), M^{me} Virginie Studemann (S), M^{me} Brigitte Studer (EàG), M^{me} Martine Sumi (S), M^{me} Marie-Pierre Theubet (Ve), M. Sylvain Thévoz (S), M. Joris Vaucher (Ve).

Était excusé à la séance ou absent au moment du vote (1):

M. Daniel-Dany Pastore (MCG).

Présidence:

M. Carlos Medeiros (MCG), président, n'a pas voté.

Département des finances et du logement.

Page 38, politique publique 78, Autres tâches de protection de l'environnement, groupe de comptes 365, Subventions accordées – institutions privées.

Le président. Nous passons à l'amendement déposé par MM. Pascal Spuhler, Eric Bertinat et Vincent Schaller, qui demande la suppression de la subvention ajoutée en deuxième débat à l'incubateur Essaim de la Chambre de l'économie sociale et solidaire, soit une diminution de 350 000 francs.

Mis aux voix à l'appel nominal, l'amendement ci-dessus est accepté par 40 oui contre 37 non.

Ont voté oui (40):

M. Jean-Luc von Arx (DC), M^{me} Marie Barbey-Chappuis (DC), M. François Bärtschi (MCG), M^{me} Fabienne Beaud (DC), M. Eric Bertinat (UDC), M. Pierre de Boccard (LR), M. Simon Brandt (LR), M^{me} Natacha Buffet-Desfayes (LR), M. Rémy Burri (LR), M^{me} Anne Carron (DC), M^{me} Sophie Courvoisier (LR), M. Guy Dossan (LR), M. Sami Gashi (DC), M. Adrien Genecand (LR), M. Jean-Philippe Haas (MCG), M. Christo Ivanov (UDC), M. Claude Jeanneret (MCG), M. Alain de Kalbermatten (DC), M^{me} Florence Kraft-Babel (LR), M. Jean-Charles Lathion (DC), M. Laurent Leisi (MCG), M. Didier Lyon (UDC), M. Amar Madani (MCG), M^{me} Danièle Magnin (MCG), M. Michel Nargi (LR), M. Jacques Pagan (UDC), M^{me} Patricia Richard (LR), M^{me} Astrid Rico-Martin (DC), M. Lionel

Ricou (DC), M^{me} Helena Rigotti (LR), M^{me} Michèle Rouillet (LR), M. Souheil Sayegh (DC), M. Vincent Schaller (LR), M. Pierre Scherb (UDC), M. Daniel Sormanni (MCG), M. Pascal Spuhler (MCG), M. Vincent Subilia (LR), M. Olivier Wasmer (LR), M. Jean Zahno (UDC), M. Thomas Zogg (MCG).

Ont voté non (37):

M^{me} Olga Baranova (S), M. Régis de Battista (S), M^{me} Sandrine Burger (Ve), M. Grégoire Carasso (S), M^{me} Maria Casares (S), M^{me} Gloria Castro (EàG), M^{me} Jennifer Conti (S), M^{me} Laurence Corpataux (Ve), M. Emmanuel Deonna (S), M^{me} Hélène Ecuyer (EàG), M^{me} Vera Figurek (EàG), M^{me} Jannick Frigenti Empana (S), M. Simon Gaberell (Ve), M. Pierre Gauthier (EàG), M^{me} Amanda Gavilanes (S), M. Morten Gisselbaek (EàG), M. Alfonso Gomez (Ve), M. Stéphane Guex (EàG), M. Olivier Gurtner (S), M. Pascal Holenweg (S), M. Ahmed Jama (S), M^{me} Uzma Khamis Vannini (Ve), M^{me} Christina Kitsos (S), M^{me} Christiane Leuenberger-Ducret (S), M. François Mireval (S), M^{me} Maria Pérez (EàG), M^{me} Maria Vittoria Romano (S), M. Jean Rossiaud (Ve), M. Gazi Sahin (EàG), M^{me} Albane Schlechten (S), M. Tobias Schnebli (EàG), M^{me} Virginie Studemann (S), M^{me} Brigitte Studer (EàG), M^{me} Martine Sumi (S), M^{me} Marie-Pierre Theubet (Ve), M. Sylvain Thévoz (S), M. Joris Vaucher (Ve).

Étaient excusés à la séance ou absents au moment du vote (2):

M^{me} Alia Chaker Mangeat (DC), M. Daniel-Dany Pastore (MCG).

Présidence:

M. Carlos Medeiros (MCG), président, n'a pas voté.

Département des finances et du logement.

Page 38, politique publique 78, Autres tâches de protection de l'environnement, groupe de comptes 365, Subventions accordées – institutions privées.

Le président. Nous passons à l'amendement du Parti socialiste, des Verts et d'Ensemble à gauche, qui demande le rétablissement des 50% coupés dans la subvention à G'innové, soit une augmentation de 75 800 francs.

Mis aux voix à l'appel nominal, l'amendement ci-dessus est refusé par 41 non contre 37 oui.

Ont voté non (41):

M. Jean-Luc von Arx (DC), M^{me} Marie Barbey-Chappuis (DC), M. François Bärtschi (MCG), M^{me} Fabienne Beaud (DC), M. Eric Bertinat (UDC), M. Pierre de Boccard (LR), M. Simon Brandt (LR), M^{me} Natacha Buffet-Desfayes (LR), M. Rémy Burri (LR), M^{me} Anne Carron (DC), M^{me} Alia Chaker Mangeat (DC), M^{me} Sophie Courvoisier (LR), M. Guy Dossan (LR), M. Sami Gashi (DC), M. Adrien Genecand (LR), M. Jean-Philippe Haas (MCG), M. Christo Ivanov (UDC), M. Claude Jeanneret (MCG), M. Alain de Kalbermatten (DC), M^{me} Florence Kraft-Babel (LR), M. Jean-Charles Lathion (DC), M. Laurent Leisi (MCG), M. Didier Lyon (UDC), M. Amar Madani (MCG), M^{me} Danièle Magnin (MCG), M. Michel Nargi (LR), M. Jacques Pagan (UDC), M^{me} Patricia Richard (LR), M^{me} Astrid Rico-Martin (DC), M. Lionel Ricou (DC), M^{me} Helena Rigotti (LR), M^{me} Michèle Roulet (LR), M. Souheil Sayegh (DC), M. Vincent Schaller (LR), M. Pierre Scherb (UDC), M. Daniel Sormanni (MCG), M. Pascal Spuhler (MCG), M. Vincent Subilia (LR), M. Olivier Wasmer (LR), M. Jean Zahno (UDC), M. Thomas Zogg (MCG).

Ont voté oui (37):

M^{me} Olga Baranova (S), M. Régis de Battista (S), M^{me} Sandrine Burger (Ve), M. Grégoire Carasso (S), M^{me} Maria Casares (S), M^{me} Gloria Castro (EàG), M^{me} Jennifer Conti (S), M^{me} Laurence Corpataux (Ve), M. Emmanuel Deonna (S), M^{me} Hélène Ecuver (EàG), M^{me} Vera Figurek (EàG), M^{me} Jannick Frigenti Empana (S), M. Simon Gaberell (Ve), M. Pierre Gauthier (EàG), M^{me} Amanda Gavilanes (S), M. Morten Gisselbaek (EàG), M. Alfonso Gomez (Ve), M. Stéphane Guex (EàG), M. Olivier Gurtner (S), M. Pascal Holenweg (S), M. Ahmed Jama (S), M^{me} Uzma Khamis Vannini (Ve), M^{me} Christina Kitsos (S), M^{me} Christiane Leuenberger-Ducret (S), M. François Mireval (S), M^{me} Maria Pérez (EàG), M^{me} Maria Vittoria Romano (S), M. Jean Rossiaud (Ve), M. Gazi Sahin (EàG), M^{me} Albane Schlechten (S), M. Tobias Schnebli (EàG), M^{me} Virginie Studemann (S), M^{me} Brigitte Studer (EàG), M^{me} Martine Sumi (S), M^{me} Marie-Pierre Theubet (Ve), M. Sylvain Thévoz (S), M. Joris Vaucher (Ve).

Était excusé à la séance ou absent au moment du vote (1):

M. Daniel-Dany Pastore (MCG).

Présidence:

M. Carlos Medeiros (MCG), président, n'a pas voté.

Département des constructions et de l'aménagement.

Le président. Nous n'avons reçu aucun amendement concernant ce département.

Le budget du département des constructions et de l'aménagement, pages 42 à 51, est adopté.

Département de la culture et du sport.

Page 53, politique publique 30, Encouragement à la culture, groupes de comptes 30x, Charges de personnel.

Le président. Nous passons à l'amendement du Parti socialiste, des Verts et d'Ensemble à gauche, qui demande le rétablissement de trois postes d'agents de sécurité pour le dépôt du Carré-Vert, soit une augmentation de 87 042 francs. Monsieur Rémy Pagani, vous avez la parole.

M. Rémy Pagani, conseiller administratif. Merci, Monsieur le président. J'interviens sur cet amendement, car la situation est encore plus grave que je ne l'ai décrite lorsque nous en avons traité précédemment.

Au moment où vous aviez accepté la construction des dépôts des biens patrimoniaux, ces trois postes étaient annoncés, de la même manière que les postes de responsables de bâtiment scolaire (RBS) étaient prévus pour l'école de Chandieu. Je tenais à faire cette précision. Nous avons besoin de ces trois postes. A celles et ceux qui n'ont pas suivi les débats en commission ou qui ne sauraient pas de quoi il s'agit, je rappelle que nous parlons de la mise sur pied de la centrale d'alarme pour l'ensemble des musées. Il nous faut engager ces informaticiens le plus vite possible, afin de pouvoir centraliser la sécurisation de nos musées à terme. Interpol avait produit un rapport à ce sujet et nous avons été mis en demeure d'agir par les assurances et pour la protection des biens culturels de la Ville s'agissant des biens qui nous sont prêtés lors d'expositions.

Nous avons besoin de cette centrale, qui nous permettra d'économiser à terme plusieurs millions de francs, puisque nous réunissons le contrôle de l'ensemble de nos musées. Je voulais vous rendre attentifs à cette problématique, Mesdames et Messieurs. La situation va se détériorer et elle nous empêchera de mettre en route ces entrepôts, que mon collègue Sami Kanaan attend pour regrouper l'intégralité des biens patrimoniaux, là encore avec l'espoir de réaliser des économies

substantielles puisque, aujourd'hui, ces biens sont un peu dispersés. Néanmoins, vous n'en avez pas la connaissance, puisqu'ils se trouvent dans des locaux ultra-sécurisés.

Je vous invite à revoir votre position sur cette question. Si vous ne faites pas droit à cette demande, je reviendrai très rapidement devant vous pour solliciter un crédit visant à l'ouverture de ces postes car, après vérification, nous ne pourrions réellement pas utiliser ces entrepôts sans cela, alors que nous avions prévu de le faire dès octobre 2016.

Mis aux voix à l'appel nominal, l'amendement ci-dessus est refusé par 41 non contre 37 oui.

Ont voté non (41):

M. Jean-Luc von Arx (DC), M^{me} Marie Barbey-Chappuis (DC), M. François Bärtschi (MCG), M^{me} Fabienne Beaud (DC), M. Eric Bertinat (UDC), M. Pierre de Boccard (LR), M. Simon Brandt (LR), M^{me} Natacha Buffet-Desfayes (LR), M. Rémy Burri (LR), M^{me} Anne Carron (DC), M^{me} Alia Chaker Mangeat (DC), M^{me} Sophie Courvoisier (LR), M. Guy Dossan (LR), M. Sami Gashi (DC), M. Adrien Genecand (LR), M. Jean-Philippe Haas (MCG), M. Christo Ivanov (UDC), M. Claude Jeanneret (MCG), M. Alain de Kalbermatten (DC), M^{me} Florence Kraft-Babel (LR), M. Jean-Charles Lathion (DC), M. Laurent Leisi (MCG), M. Didier Lyon (UDC), M. Amar Madani (MCG), M^{me} Danièle Magnin (MCG), M. Michel Nargi (LR), M. Jacques Pagan (UDC), M^{me} Patricia Richard (LR), M^{me} Astrid Rico-Martin (DC), M. Lionel Ricou (DC), M^{me} Helena Rigotti (LR), M^{me} Michèle Rouillet (LR), M. Souheil Sayegh (DC), M. Vincent Schaller (LR), M. Pierre Scherb (UDC), M. Daniel Sormanni (MCG), M. Pascal Spuhler (MCG), M. Vincent Subilia (LR), M. Olivier Wasmer (LR), M. Jean Zahno (UDC), M. Thomas Zogg (MCG).

Ont voté oui (37):

M^{me} Olga Baranova (S), M. Régis de Battista (S), M^{me} Sandrine Burger (Ve), M. Grégoire Carasso (S), M^{me} Maria Casares (S), M^{me} Gloria Castro (EàG), M^{me} Jennifer Conti (S), M^{me} Laurence Corpataux (Ve), M. Emmanuel Deonna (S), M^{me} Hélène Ecuyer (EàG), M^{me} Vera Figurek (EàG), M^{me} Jannick Frigenti Empana (S), M. Simon Gaberell (Ve), M. Pierre Gauthier (EàG), M^{me} Amanda Gavilanes (S), M. Morten Gisselbaek (EàG), M. Alfonso Gomez (Ve), M. Stéphane Guex (EàG), M. Olivier Gurtner (S), M. Pascal Holenweg (S), M. Ahmed Jama (S), M^{me} Uzma Khamis Vannini (Ve), M^{me} Christina Kitsos (S), M^{me} Christiane

Leuenberger-Ducret (S), M. François Mireval (S), M^{me} Maria Pérez (EàG), M^{me} Maria Vittoria Romano (S), M. Jean Rossiaud (Ve), M. Gazi Sahin (EàG), M^{me} Albane Schlechten (S), M. Tobias Schnebli (EàG), M^{me} Virginie Studemann (S), M^{me} Brigitte Studer (EàG), M^{me} Martine Sumi (S), M^{me} Marie-Pierre Theubet (Ve), M. Sylvain Thévoz (S), M. Joris Vaucher (Ve).

Était excusé à la séance ou absent au moment du vote (1):

M. Daniel-Dany Pastore (MCG).

Présidence:

M. Carlos Medeiros (MCG), président, n'a pas voté.

Département de la culture et du sport.

*Page 60, politique publique 30, Encouragement à la culture,
groupe de comptes 365, Subventions accordées – institutions privées.*

Le président. Nous passons à l'amendement du Parti socialiste, des Verts et d'Ensemble à gauche, qui demande l'annulation de la réduction de 10% des fonds généraux du département de la culture et du sport, soit une augmentation de 694 790 francs.

Mis aux voix à l'appel nominal, l'amendement ci-dessus est refusé par 41 non contre 37 oui.

Ont voté non (41):

M. Jean-Luc von Arx (DC), M^{me} Marie Barbey-Chappuis (DC), M. François Bärtschi (MCG), M^{me} Fabienne Beaud (DC), M. Eric Bertinat (UDC), M. Pierre de Boccard (LR), M. Simon Brandt (LR), M^{me} Natacha Buffet-Desfayes (LR), M. Rémy Burri (LR), M^{me} Anne Carron (DC), M^{me} Alia Chaker Mangeat (DC), M^{me} Sophie Courvoisier (LR), M. Guy Dossan (LR), M. Sami Gashi (DC), M. Adrien Genecand (LR), M. Jean-Philippe Haas (MCG), M. Christo Ivanov (UDC), M. Claude Jeanneret (MCG), M. Alain de Kalbermatten (DC), M^{me} Florence Kraft-Babel (LR), M. Jean-Charles Lathion (DC), M. Laurent Leisi (MCG),

M. Didier Lyon (UDC), M. Amar Madani (MCG), M^{me} Danièle Magnin (MCG), M. Michel Nargi (LR), M. Jacques Pagan (UDC), M^{me} Patricia Richard (LR), M^{me} Astrid Rico-Martin (DC), M. Lionel Ricou (DC), M^{me} Helena Rigotti (LR), M^{me} Michèle Rouillet (LR), M. Souheil Sayegh (DC), M. Vincent Schaller (LR), M. Pierre Scherb (UDC), M. Daniel Sormanni (MCG), M. Pascal Spuhler (MCG), M. Vincent Subilia (LR), M. Olivier Wasmer (LR), M. Jean Zahno (UDC), M. Thomas Zogg (MCG).

Ont voté oui (37):

M^{me} Olga Baranova (S), M. Régis de Battista (S), M^{me} Sandrine Burger (Ve), M. Grégoire Carasso (S), M^{me} Maria Casares (S), M^{me} Gloria Castro (EàG), M^{me} Jennifer Conti (S), M^{me} Laurence Corpataux (Ve), M. Emmanuel Deonna (S), M^{me} Hélène Ecuyer (EàG), M^{me} Vera Figurek (EàG), M^{me} Jannick Frigenti Empana (S), M. Simon Gaberell (Ve), M. Pierre Gauthier (EàG), M^{me} Amanda Gavilanes (S), M. Morten Gisselbaek (EàG), M. Alfonso Gomez (Ve), M. Stéphane Guex (EàG), M. Olivier Gurtner (S), M. Pascal Holenweg (S), M. Ahmed Jama (S), M^{me} Uzma Khamis Vannini (Ve), M^{me} Christina Kitsos (S), M^{me} Christiane Leuenberger-Ducret (S), M. François Mireval (S), M^{me} Maria Pérez (EàG), M^{me} Maria Vittoria Romano (S), M. Jean Rossiaud (Ve), M. Gazi Sahin (EàG), M^{me} Albane Schlechten (S), M. Tobias Schnebli (EàG), M^{me} Virginie Studemann (S), M^{me} Brigitte Studer (EàG), M^{me} Martine Sumi (S), M^{me} Marie-Pierre Theubet (Ve), M. Sylvain Thévoz (S), M. Joris Vaucher (Ve).

Était excusé à la séance ou absent au moment du vote (1):

M. Daniel-Dany Pastore (MCG).

Présidence:

M. Carlos Medeiros (MCG), président, n'a pas voté.

(Huées à la tribune du public à l'annonce du résultat.)

Le président. Je rappelle encore une fois au public présent à la tribune qu'il lui faut contenir sa joie. Chut!

Département de la culture et du sport.

*Page 61, politique publique 30, Encouragement à la culture,
groupe de comptes 365, Subventions accordées – institutions privées.*

Le président. Nous passons à l'amendement du Mouvement citoyens genevois, du Parti libéral-radical et de l'Union démocratique du centre, qui demande la suppression de la subvention à Piano Nobile, soit une diminution de 20 600 francs.

Mis aux voix à l'appel nominal, l'amendement ci-dessus est accepté par 41 oui contre 37 non.

Ont voté oui (41):

M. Jean-Luc von Arx (DC), M^{me} Marie Barbey-Chappuis (DC), M. François Bärtschi (MCG), M^{me} Fabienne Beaud (DC), M. Eric Bertinat (UDC), M. Pierre de Boccard (LR), M. Simon Brandt (LR), M^{me} Natacha Buffet-Desfayes (LR), M. Rémy Burri (LR), M^{me} Anne Carron (DC), M^{me} Alia Chaker Mangeat (DC), M^{me} Sophie Courvoisier (LR), M. Guy Dossan (LR), M. Sami Gashi (DC), M. Adrien Genecand (LR), M. Jean-Philippe Haas (MCG), M. Christo Ivanov (UDC), M. Claude Jeanneret (MCG), M. Alain de Kalbermatten (DC), M^{me} Florence Kraft-Babel (LR), M. Jean-Charles Lathion (DC), M. Laurent Leisi (MCG), M. Didier Lyon (UDC), M. Amar Madani (MCG), M^{me} Danièle Magnin (MCG), M. Michel Nargi (LR), M. Jacques Pagan (UDC), M^{me} Patricia Richard (LR), M^{me} Astrid Rico-Martin (DC), M. Lionel Ricou (DC), M^{me} Helena Rigotti (LR), M^{me} Michèle Rouillet (LR), M. Souheil Sayegh (DC), M. Vincent Schaller (LR), M. Pierre Scherb (UDC), M. Daniel Sormanni (MCG), M. Pascal Spuhler (MCG), M. Vincent Subilia (LR), M. Olivier Wasmer (LR), M. Jean Zahno (UDC), M. Thomas Zogg (MCG).

Ont voté non (37):

M^{me} Olga Baranova (S), M. Régis de Battista (S), M^{me} Sandrine Burger (Ve), M. Grégoire Carasso (S), M^{me} Maria Casares (S), M^{me} Gloria Castro (EàG), M^{me} Jennifer Conti (S), M^{me} Laurence Corpataux (Ve), M. Emmanuel Deonna (S), M^{me} Hélène Ecuyer (EàG), M^{me} Vera Figurek (EàG), M^{me} Jannick Frigenti Empana (S), M. Simon Gaberell (Ve), M. Pierre Gauthier (EàG), M^{me} Amanda Gavilanes (S), M. Morten Gisselbaek (EàG), M. Alfonso Gomez (Ve), M. Stéphane Guex (EàG), M. Olivier Gurtner (S), M. Pascal Holenweg (S), M. Ahmed Jama (S),

M^{me} Uzma Khamis Vannini (Ve), M^{me} Christina Kitsos (S), M^{me} Christiane Leuenberger-Ducret (S), M. François Mireval (S), M^{me} Maria Pérez (EàG), M^{me} Maria Vittoria Romano (S), M. Jean Rossiaud (Ve), M. Gazi Sahin (EàG), M^{me} Albane Schlechten (S), M. Tobias Schnebli (EàG), M^{me} Virginie Studemann (S), M^{me} Brigitte Studer (EàG), M^{me} Martine Sumi (S), M^{me} Marie-Pierre Theubet (Ve), M. Sylvain Thévoz (S), M. Joris Vaucher (Ve).

Etait excusé à la séance ou absent au moment du vote (1):

M. Daniel-Dany Pastore (MCG).

Présidence:

M. Carlos Medeiros (MCG), président, n'a pas voté.

Le budget du département de la culture et du sport, pages 52 à 68, est adopté.

Département de l'environnement urbain et de la sécurité.

Le président. Nous n'avons reçu aucun amendement concernant ce département.

Le budget du département de l'environnement urbain et de la sécurité, pages 70 à 82, est adopté.

Département de la cohésion sociale et de la solidarité.

Page 85, politique publique 21, Ecoles publiques, groupes de comptes 30x, Charges de personnel.

Le président. Nous passons à l'amendement déposé par le Conseil administratif, qui demande le rétablissement d'un poste de RBS pour l'école de Chandieu, soit une augmentation de 28 587 francs. La parole n'étant pas demandée par le Conseil administratif, nous entrons en procédure de vote.

Mis aux voix à l'appel nominal, l'amendement ci-dessus est accepté à l'unanimité (77 oui).

Ont voté oui (77):

M. Jean-Luc von Arx (DC), M^{me} Olga Baranova (S), M^{me} Marie Barbey-Chappuis (DC), M. François Bärtschi (MCG), M. Régis de Battista (S), M^{me} Fabienne Beaud (DC), M. Eric Bertinat (UDC), M. Pierre de Boccard (LR), M. Simon Brandt (LR), M^{me} Natacha Buffet-Desfayes (LR), M^{me} Sandrine Burger (Ve), M. Rémy Burri (LR), M. Grégoire Carasso (S), M^{me} Anne Carron (DC), M^{me} Maria Casares (S), M^{me} Gloria Castro (EàG), M^{me} Alia Chaker Mangeat (DC), M^{me} Jennifer Conti (S), M^{me} Laurence Corpataux (Ve), M^{me} Sophie Courvoisier (LR), M. Emmanuel Deonna (S), M. Guy Dossan (LR), M^{me} Hélène Ecuyer (EàG), M^{me} Vera Figurek (EàG), M^{me} Jannick Frigenti Empana (S), M. Simon Gaberell (Ve), M. Sami Gashi (DC), M. Pierre Gauthier (EàG), M^{me} Amanda Gavilanes (S), M. Adrien Genecand (LR), M. Morten Gisselbaek (EàG), M. Alfonso Gomez (Ve), M. Stéphane Guex (EàG), M. Olivier Gurtner (S), M. Jean-Philippe Haas (MCG), M. Christo Ivanov (UDC), M. Ahmed Jama (S), M. Claude Jeanneret (MCG), M. Alain de Kalbermatten (DC), M^{me} Uzma Khamis Vannini (Ve), M^{me} Christina Kitsos (S), M^{me} Florence Kraft-Babel (LR), M. Jean-Charles Lathion (DC), M. Laurent Leisi (MCG), M^{me} Christiane Leuenberger-Ducret (S), M. Didier Lyon (UDC), M. Amar Madani (MCG), M^{me} Danièle Magnin (MCG), M. François Mireval (S), M. Michel Nargi (LR), M. Jacques Pagan (UDC), M^{me} Maria Pérez (EàG), M^{me} Patricia Richard (LR), M^{me} Astrid Rico-Martin (DC), M. Lionel Ricou (DC), M^{me} Helena Rigotti (LR), M^{me} Maria Vittoria Romano (S), M. Jean Rossiaud (Ve), M^{me} Michèle Rouillet (LR), M. Gazi Sahin (EàG), M. Souheil Sayegh (DC), M. Vincent Schaller (LR), M. Pierre Scherb (UDC), M^{me} Albane Schlechten (S), M. Tobias Schnebli (EàG), M. Daniel Sormanni (MCG), M. Pascal Spuhler (MCG), M^{me} Virginie Studemann (S), M^{me} Brigitte Studer (EàG), M. Vincent Subilia (LR), M^{me} Martine Sumi (S), M^{me} Marie-Pierre Theubet (Ve), M. Sylvain Thévoz (S), M. Joris Vaucher (Ve), M. Olivier Wasmer (LR), M. Jean Zahno (UDC), M. Thomas Zogg (MCG).

Étaient excusés à la séance ou absents au moment du vote (2):

M. Pascal Holenweg (S), M. Daniel-Dany Pastore (MCG).

Présidence:

M. Carlos Medeiros (MCG), président, n'a pas voté.

Département de la cohésion sociale et de la solidarité.

*Page 85, politique publique 21, Ecoles publiques,
groupes de comptes 30x, Charges de personnel.*

Le président. Nous passons à l'amendement du Parti socialiste, des Verts et d'Ensemble à gauche, qui demande le rétablissement de deux postes de RBS pour l'école de Chandieu, soit une augmentation de 56 924 francs.

Mis aux voix à l'appel nominal, l'amendement ci-dessus est refusé par 41 non contre 37 oui.

Ont voté non (41):

M. Jean-Luc von Arx (DC), M^{me} Marie Barbey-Chappuis (DC), M. François Bärtschi (MCG), M^{me} Fabienne Beaud (DC), M. Eric Bertinat (UDC), M. Pierre de Bocard (LR), M. Simon Brandt (LR), M^{me} Natacha Buffet-Desfayes (LR), M. Rémy Burri (LR), M^{me} Anne Carron (DC), M^{me} Alia Chaker Mangeat (DC), M^{me} Sophie Courvoisier (LR), M. Guy Dossan (LR), M. Sami Gashi (DC), M. Adrien Genecand (LR), M. Jean-Philippe Haas (MCG), M. Christo Ivanov (UDC), M. Claude Jeanneret (MCG), M. Alain de Kalbermatten (DC), M^{me} Florence Kraft-Babel (LR), M. Jean-Charles Lathion (DC), M. Laurent Leisi (MCG), M. Didier Lyon (UDC), M. Amar Madani (MCG), M^{me} Danièle Magnin (MCG), M. Michel Nargi (LR), M. Jacques Pagan (UDC), M^{me} Patricia Richard (LR), M^{me} Astrid Rico-Martin (DC), M. Lionel Ricou (DC), M^{me} Helena Rigotti (LR), M^{me} Michèle Rouillet (LR), M. Souheil Sayegh (DC), M. Vincent Schaller (LR), M. Pierre Scherb (UDC), M. Daniel Sormanni (MCG), M. Pascal Spuhler (MCG), M. Vincent Subilia (LR), M. Olivier Wasmer (LR), M. Jean Zahno (UDC), M. Thomas Zogg (MCG).

Ont voté oui (37):

M^{me} Olga Baranova (S), M. Régis de Battista (S), M^{me} Sandrine Burger (Ve), M. Grégoire Carasso (S), M^{me} Maria Casares (S), M^{me} Gloria Castro (EàG), M^{me} Jennifer Conti (S), M^{me} Laurence Corpataux (Ve), M. Emmanuel Deonna (S), M^{me} Hélène Ecuyer (EàG), M^{me} Vera Figurek (EàG), M^{me} Jannick Frigenti Empana (S), M. Simon Gaberell (Ve), M. Pierre Gauthier (EàG), M^{me} Amanda Gavilanes (S), M. Morten Gisselbaek (EàG), M. Alfonso Gomez (Ve), M. Stéphane Guex (EàG), M. Olivier Gurtner (S), M. Pascal Holenweg (S), M. Ahmed Jama (S), M^{me} Uzma Khamis Vannini (Ve), M^{me} Christina Kitsos (S), M^{me} Christiane

Leuenberger-Ducret (S), M. François Mireval (S), M^{me} Maria Pérez (EàG), M^{me} Maria Vittoria Romano (S), M. Jean Rossiaud (Ve), M. Gazi Sahin (EàG), M^{me} Albane Schlechten (S), M. Tobias Schnebli (EàG), M^{me} Virginie Studemann (S), M^{me} Brigitte Studer (EàG), M^{me} Martine Sumi (S), M^{me} Marie-Pierre Theubet (Ve), M. Sylvain Thévoz (S), M. Joris Vaucher (Ve).

Était excusé à la séance ou absent au moment du vote (1):

M. Daniel-Dany Pastore (MCG).

Présidence:

M. Carlos Medeiros (MCG), président, n'a pas voté.

Département de la cohésion sociale et de la solidarité.

Page 96, politique publique 54, Institutions pour la jeunesse, groupe de comptes 365, Subventions accordées – institutions privées.

Le président. Nous passons à l'amendement du Parti socialiste, des Verts et d'Ensemble à gauche, qui demande la suppression de l'augmentation de la subvention aux crèches visant à baisser les prix de pension de 20%, soit une diminution de 2 232 000 francs.

Mis aux voix à l'appel nominal, l'amendement ci-dessus est refusé par 41 non contre 37 oui.

Ont voté non (41):

M. Jean-Luc von Arx (DC), M^{me} Marie Barbey-Chappuis (DC), M. François Bärtschi (MCG), M^{me} Fabienne Beaud (DC), M. Eric Bertinat (UDC), M. Pierre de Boccard (LR), M. Simon Brandt (LR), M^{me} Natacha Buffet-Desfayes (LR), M. Rémy Burri (LR), M^{me} Anne Carron (DC), M^{me} Alia Chaker Mangeat (DC), M^{me} Sophie Courvoisier (LR), M. Guy Dossan (LR), M. Sami Gashi (DC), M. Adrien Genecand (LR), M. Jean-Philippe Haas (MCG), M. Christo Ivanov (UDC), M. Claude Jeanneret (MCG), M. Alain de Kalbermatten (DC), M^{me} Florence Kraft-Babel (LR), M. Jean-Charles Lathion (DC), M. Laurent Leisi (MCG), M. Didier Lyon (UDC), M. Amar Madani (MCG), M^{me} Danièle Magnin (MCG), M. Michel Nargi (LR), M. Jacques Pagan (UDC), M^{me} Patricia Richard (LR), M^{me} Astrid Rico-Martin (DC), M. Lionel Ricou (DC), M^{me} Helena Rigotti (LR),

M^{me} Michèle Roulet (LR), M. Souheil Sayegh (DC), M. Vincent Schaller (LR), M. Pierre Scherb (UDC), M. Daniel Sormanni (MCG), M. Pascal Spuhler (MCG), M. Vincent Subilia (LR), M. Olivier Wasmer (LR), M. Jean Zahno (UDC), M. Thomas Zogg (MCG).

Ont voté oui (37):

M^{me} Olga Baranova (S), M. Régis de Battista (S), M^{me} Sandrine Burger (Ve), M. Grégoire Carasso (S), M^{me} Maria Casares (S), M^{me} Gloria Castro (EàG), M^{me} Jennifer Conti (S), M^{me} Laurence Corpataux (Ve), M. Emmanuel Deonna (S), M^{me} Hélène Ecuyer (EàG), M^{me} Vera Figurek (EàG), M^{me} Jannick Frigenti Empana (S), M. Simon Gaberell (Ve), M. Pierre Gauthier (EàG), M^{me} Amanda Gavilanes (S), M. Morten Gisselbaek (EàG), M. Alfonso Gomez (Ve), M. Stéphane Guex (EàG), M. Olivier Gurtner (S), M. Pascal Holenweg (S), M. Ahmed Jama (S), M^{me} Uzma Khamis Vannini (Ve), M^{me} Christina Kitsos (S), M^{me} Christiane Leuenberger-Ducret (S), M. François Mireval (S), M^{me} Maria Pérez (EàG), M^{me} Maria Vittoria Romano (S), M. Jean Rossiaud (Ve), M. Gazi Sahin (EàG), M^{me} Albane Schlechten (S), M. Tobias Schnebli (EàG), M^{me} Virginie Studemann (S), M^{me} Brigitte Studer (EàG), M^{me} Martine Sumi (S), M^{me} Marie-Pierre Theubet (Ve), M. Sylvain Thévoz (S), M. Joris Vaucher (Ve).

Était excusé à la séance ou absent au moment du vote (1):

M. Daniel-Dany Pastore (MCG).

Présidence:

M. Carlos Medeiros (MCG), président, n'a pas voté.

Département de la cohésion sociale et de la solidarité.

Page 96, politique publique 58, Aide sociale,

groupe de comptes 365, Subventions accordées – institutions privées.

Le président. Nous passons au dernier amendement, déposé par le Parti socialiste, les Verts et Ensemble à gauche, qui demande le rétablissement de la subvention au Fonds chômage, soit une augmentation de 612 531 francs.

Mis aux voix à l'appel nominal, l'amendement ci-dessus est refusé par 41 non contre 37 oui.

Ont voté non (41):

M. Jean-Luc von Arx (DC), M^{me} Marie Barbey-Chappuis (DC), M. François Bärtschi (MCG), M^{me} Fabienne Beaud (DC), M. Eric Bertinat (UDC), M. Pierre de Boccard (LR), M. Simon Brandt (LR), M^{me} Natacha Buffet-Desfayes (LR), M. Rémy Burri (LR), M^{me} Anne Carron (DC), M^{me} Alia Chaker Mangeat (DC), M^{me} Sophie Courvoisier (LR), M. Guy Dossan (LR), M. Sami Gashi (DC), M. Adrien Genecand (LR), M. Jean-Philippe Haas (MCG), M. Christo Ivanov (UDC), M. Claude Jeanneret (MCG), M. Alain de Kalbermatten (DC), M^{me} Florence Kraft-Babel (LR), M. Jean-Charles Lathion (DC), M. Laurent Leisi (MCG), M. Didier Lyon (UDC), M. Amar Madani (MCG), M^{me} Danièle Magnin (MCG), M. Michel Nargi (LR), M. Jacques Pagan (UDC), M^{me} Patricia Richard (LR), M^{me} Astrid Rico-Martin (DC), M. Lionel Ricou (DC), M^{me} Helena Rigotti (LR), M^{me} Michèle Roulet (LR), M. Souheil Sayegh (DC), M. Vincent Schaller (LR), M. Pierre Scherb (UDC), M. Daniel Sormanni (MCG), M. Pascal Spuhler (MCG), M. Vincent Subilia (LR), M. Olivier Wasmer (LR), M. Jean Zahno (UDC), M. Thomas Zogg (MCG).

Ont voté oui (37):

M^{me} Olga Baranova (S), M. Régis de Battista (S), M^{me} Sandrine Burger (Ve), M. Grégoire Carasso (S), M^{me} Maria Casares (S), M^{me} Gloria Castro (EàG), M^{me} Jennifer Conti (S), M^{me} Laurence Corpataux (Ve), M. Emmanuel Deonna (S), M^{me} Hélène Ecuyer (EàG), M^{me} Vera Figurek (EàG), M^{me} Jannick Frigenti Empana (S), M. Simon Gaberell (Ve), M. Pierre Gauthier (EàG), M^{me} Amanda Gavilanes (S), M. Morten Gisselbaek (EàG), M. Alfonso Gomez (Ve), M. Stéphane Guex (EàG), M. Olivier Gurtner (S), M. Pascal Holenweg (S), M. Ahmed Jama (S), M^{me} Uzma Khamis Vannini (Ve), M^{me} Christina Kitsos (S), M^{me} Christiane Leuenberger-Ducret (S), M. François Mireval (S), M^{me} Maria Pérez (EàG), M^{me} Maria Vittoria Romano (S), M. Jean Rossiaud (Ve), M. Gazi Sahin (EàG), M^{me} Albane Schlechten (S), M. Tobias Schnebli (EàG), M^{me} Virginie Studemann (S), M^{me} Brigitte Studer (EàG), M^{me} Martine Sumi (S), M^{me} Marie-Pierre Theubet (Ve), M. Sylvain Thévoz (S), M. Joris Vaucher (Ve).

Était excusé à la séance ou absent au moment du vote (1):

M. Daniel-Dany Pastore (MCG).

Présidence:

M. Carlos Medeiros (MCG), président, n'a pas voté.

(Huées à la tribune du public à l'annonce du résultat.)

Le budget du département de la cohésion sociale et de la solidarité, pages 84 à 104, est adopté.

Le président. Nous devons nous interrompre afin que la Direction financière nous donne les chiffres définitifs avant le vote des délibérations. Je suspens la séance pour dix minutes.

(La séance est suspendue de 0 h 58 à 1 h 6.)

Le président. Mesdames et Messieurs, veuillez regagner vos places. Nous entrons dans l'acte final. C'est comme au spectacle; l'entracte est fini. Avant que nous ne votions, M^{me} la conseillère administrative Sandrine Salerno souhaite prendre la parole.

M^{me} Sandrine Salerno, conseillère administrative. Merci, Monsieur le président. Avant que vous ne votiez les trois délibérations qui vous sont soumises ce soir, Mesdames et Messieurs, je voulais remercier très sincèrement les personnes qui nous ont permis de fonctionner durant ces deux jours et demi. *(Applaudissements.)* Il y a bien sûr le Service du secrétariat du Conseil municipal, l'huissier cantonal qui nous accompagne, ainsi que la Direction financière qui a produit tous les calculs nécessaires à votre activité, à savoir M^{mes} Heurtault Malherbe, Bouchaour, Moor, Fontaine, Froidevaux et M. Pasteur. Je remercie également M. Krebs, le directeur adjoint du département des finances et du logement, ainsi que M^{me} Wenger. Enfin, mes derniers remerciements vont à M. Olivier-Georges Burri, directeur général adjoint de l'administration municipale, qui était là durant l'ensemble de nos débats, ainsi qu'aux différents chefs de service qui sont passés. L'équipe que j'ai nommée a été présente du début à la fin et je voulais la remercier pour le soutien qu'elle a apporté au Conseil municipal dans le cadre de ses travaux. *(Applaudissements.)*

Le président. Je tiens aussi à remercier la police municipale, que M^{me} Sandrine Salerno a oubliée, je crois, et qui nous a aidés pendant tous ces débats. *(Applaudissements.)*

(Le président donne lecture des délibérations.)

M^{me} Esther Alder, maire. Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, au terme de ces débats-fleuves et avant que vous ne procédiez au vote final, j'aimerais vous dire que le Conseil administratif regrette les choix effectués. Les coupées opérées poseront de sérieux problèmes à notre administration. D'autres coupes auront des conséquences pour les associations que nous finançons, ainsi que pour les personnes que nous soutenons à travers nos prestations financières. Une fois de plus, répétons que la Ville a des finances saines et bien gérées. Le budget que nous vous avons présenté était excédentaire. Les charges étaient maîtrisées et les prestations préservées et consolidées avec un grand nombre de places de crèche supplémentaires et 11 postes de pompiers. L'entretien des bâtiments était également renforcé. Nous avons même créé un fonds pour aider les entreprises à engager des apprentis.

De notre point de vue, la situation décrite par la majorité de ce plénum ne correspond pas à la réalité. Les coupes que vous avez faites ont été de nature politique et nous le déplorons. Comme nous déplorons l'absence de discussion sereine et de recherche d'un consensus. Un référendum a été annoncé et le peuple tranchera finalement. Nous avons encore quatre ans et demi de cohabitation devant nous, Mesdames et Messieurs; j'espère donc que votre Conseil reviendra à de meilleures dispositions afin de permettre à notre collectivité d'assumer les missions pour lesquelles nous avons été élus. Je vous remercie de votre attention.
(Applaudissements nourris.)

Une voix. Référendum!

Mise aux voix à l'appel nominal, article par article et dans son ensemble, la délibération I amendée est acceptée par 41 oui contre 37 non.

Ont voté oui (41):

M. Jean-Luc von Arx (DC), M^{me} Marie Barbey-Chappuis (DC), M. François Bärtschi (MCG), M^{me} Fabienne Beaud (DC), M. Eric Bertinat (UDC), M. Pierre de Boccard (LR), M. Simon Brandt (LR), M^{me} Natacha Buffet-Desfayes (LR), M. Rémy Burri (LR), M^{me} Anne Carron (DC), M^{me} Alia Chaker Mangeat (DC), M^{me} Sophie Courvoisier (LR), M. Guy Dossan (LR), M. Sami Gashi (DC), M. Adrien Genecand (LR), M. Jean-Philippe Haas (MCG), M. Christo Ivanov (UDC), M. Claude Jeanneret (MCG), M. Alain de Kalbermatten (DC), M^{me} Florence Kraft-Babel (LR), M. Jean-Charles Lathion (DC), M. Laurent Leisi (MCG), M. Didier Lyon (UDC), M. Amar Madani (MCG), M^{me} Danièle Magnin (MCG), M. Michel Nargi (LR), M. Jacques Pagan (UDC), M^{me} Patricia Richard (LR), M^{me} Astrid Rico-Martin (DC), M. Lionel Ricou (DC), M^{me} Helena Rigotti (LR),

M^{me} Michèle Rouillet (LR), M. Souheil Sayegh (DC), M. Vincent Schaller (LR), M. Pierre Scherb (UDC), M. Daniel Sormanni (MCG), M. Pascal Spuhler (MCG), M. Vincent Subilia (LR), M. Olivier Wasmer (LR), M. Jean Zahno (UDC), M. Thomas Zogg (MCG).

Ont voté non (37):

M^{me} Olga Baranova (S), M. Régis de Battista (S), M^{me} Sandrine Burger (Ve), M. Grégoire Carasso (S), M^{me} Maria Casares (S), M^{me} Gloria Castro (EàG), M^{me} Jennifer Conti (S), M^{me} Laurence Corpataux (Ve), M. Emmanuel Deonna (S), M^{me} Hélène Ecuver (EàG), M^{me} Vera Figurek (EàG), M^{me} Jannick Frigenti Empana (S), M. Simon Gaberell (Ve), M. Pierre Gauthier (EàG), M^{me} Amanda Gavilanes (S), M. Morten Gisselbaek (EàG), M. Alfonso Gomez (Ve), M. Stéphane Guex (EàG), M. Olivier Gurtner (S), M. Pascal Holenweg (S), M. Ahmed Jama (S), M^{me} Uzma Khamis Vannini (Ve), M^{me} Christina Kitsos (S), M^{me} Christiane Leuenberger-Ducret (S), M. François Mireval (S), M^{me} Maria Pérez (EàG), M^{me} Maria Vittoria Romano (S), M. Jean Rossiaud (Ve), M. Gazi Sahin (EàG), M^{me} Albane Schlechten (S), M. Tobias Schnebli (EàG), M^{me} Virginie Studemann (S), M^{me} Brigitte Studer (EàG), M^{me} Martine Sumi (S), M^{me} Marie-Pierre Theubet (Ve), M. Sylvain Thévoz (S), M. Joris Vaucher (Ve).

Était excusé à la séance ou absent au moment du vote (1):

M. Daniel-Dany Pastore (MCG).

Présidence:

M. Carlos Medeiros (MCG), président, n'a pas voté.

Mise aux voix à l'appel nominal, article par article et dans son ensemble, la délibération II est acceptée par 41 oui contre 37 non.

Ont voté oui (41):

M. Jean-Luc von Arx (DC), M^{me} Marie Barbey-Chappuis (DC), M. François Bärtschi (MCG), M^{me} Fabienne Beaud (DC), M. Eric Bertinat (UDC), M. Pierre de Boccard (LR), M. Simon Brandt (LR), M^{me} Natacha Buffet-Desfayes (LR), M. Rémy Burri (LR), M^{me} Anne Carron (DC), M^{me} Alia Chaker Mangeat (DC),

M^{me} Sophie Courvoisier (LR), M. Guy Dossan (LR), M. Sami Gashi (DC), M. Adrien Genecand (LR), M. Jean-Philippe Haas (MCG), M. Christo Ivanov (UDC), M. Claude Jeanneret (MCG), M. Alain de Kalbermatten (DC), M^{me} Florence Kraft-Babel (LR), M. Jean-Charles Lathion (DC), M. Laurent Leisi (MCG), M. Didier Lyon (UDC), M. Amar Madani (MCG), M^{me} Danièle Magnin (MCG), M. Michel Nargi (LR), M. Jacques Pagan (UDC), M^{me} Patricia Richard (LR), M^{me} Astrid Rico-Martin (DC), M. Lionel Ricou (DC), M^{me} Helena Rigotti (LR), M^{me} Michèle Roulet (LR), M. Souheil Sayegh (DC), M. Vincent Schaller (LR), M. Pierre Scherb (UDC), M. Daniel Sormanni (MCG), M. Pascal Spuhler (MCG), M. Vincent Subilia (LR), M. Olivier Wasmer (LR), M. Jean Zahno (UDC), M. Thomas Zogg (MCG).

Ont voté non (37):

M^{me} Olga Baranova (S), M. Régis de Battista (S), M^{me} Sandrine Burger (Ve), M. Grégoire Carasso (S), M^{me} Maria Casares (S), M^{me} Gloria Castro (EàG), M^{me} Jennifer Conti (S), M^{me} Laurence Corpataux (Ve), M. Emmanuel Deonna (S), M^{me} Hélène Ecuyer (EàG), M^{me} Vera Figurek (EàG), M^{me} Jannick Frigenti Empana (S), M. Simon Gaberell (Ve), M. Pierre Gauthier (EàG), M^{me} Amanda Gavilanes (S), M. Morten Gisselbaek (EàG), M. Alfonso Gomez (Ve), M. Stéphane Gueux (EàG), M. Olivier Gurtner (S), M. Pascal Holenweg (S), M. Ahmed Jama (S), M^{me} Uzma Khamis Vannini (Ve), M^{me} Christina Kitsos (S), M^{me} Christiane Leuenberger-Ducret (S), M. François Mireval (S), M^{me} Maria Pérez (EàG), M^{me} Maria Vittoria Romano (S), M. Jean Rossiaud (Ve), M. Gazi Sahin (EàG), M^{me} Albane Schlechten (S), M. Tobias Schnebli (EàG), M^{me} Virginie Studemann (S), M^{me} Brigitte Studer (EàG), M^{me} Martine Sumi (S), M^{me} Marie-Pierre Theubet (Ve), M. Sylvain Thévoz (S), M. Joris Vaucher (Ve).

Était excusé à la séance ou absent au moment du vote (1):

M. Daniel-Dany Pastore (MCG).

Présidence:

M. Carlos Medeiros (MCG), président, n'a pas voté.

Mise aux voix à l'appel nominal, article par article et dans son ensemble, la délibération III amendée est acceptée par 41 oui contre 35 non.

Ont voté oui (41):

M. Jean-Luc von Arx (DC), M^{me} Marie Barbey-Chappuis (DC), M. François Bärtschi (MCG), M^{me} Fabienne Beaud (DC), M. Eric Bertinat (UDC), M. Pierre de Boccard (LR), M. Simon Brandt (LR), M^{me} Natacha Buffet-Desfayes (LR), M. Rémy Burri (LR), M^{me} Anne Carron (DC), M^{me} Alia Chaker Mangeat (DC), M^{me} Sophie Courvoisier (LR), M. Guy Dossan (LR), M. Sami Gashi (DC), M. Adrien Genecand (LR), M. Jean-Philippe Haas (MCG), M. Christo Ivanov (UDC), M. Claude Jeanneret (MCG), M. Alain de Kalbermatten (DC), M^{me} Florence Kraft-Babel (LR), M. Jean-Charles Lathion (DC), M. Laurent Leisi (MCG), M. Didier Lyon (UDC), M. Amar Madani (MCG), M^{me} Danièle Magnin (MCG), M. Michel Nargi (LR), M. Jacques Pagan (UDC), M^{me} Patricia Richard (LR), M^{me} Astrid Rico-Martin (DC), M. Lionel Ricou (DC), M^{me} Helena Rigotti (LR), M^{me} Michèle Roulet (LR), M. Souheil Sayegh (DC), M. Vincent Schaller (LR), M. Pierre Scherb (UDC), M. Daniel Sormanni (MCG), M. Pascal Spuhler (MCG), M. Vincent Subilia (LR), M. Olivier Wasmer (LR), M. Jean Zahno (UDC), M. Thomas Zogg (MCG).

Ont voté non (35):

M^{me} Olga Baranova (S), M. Régis de Battista (S), M^{me} Sandrine Burger (Ve), M. Grégoire Carasso (S), M^{me} Maria Casares (S), M^{me} Gloria Castro (EàG), M^{me} Jennifer Conti (S), M^{me} Laurence Corpataux (Ve), M. Emmanuel Deonna (S), M^{me} Hélène Ecuyer (EàG), M^{me} Vera Figurek (EàG), M^{me} Jannick Frigenti Empana (S), M. Simon Gaberell (Ve), M. Pierre Gauthier (EàG), M^{me} Amanda Gavilanes (S), M. Morten Gisselbaek (EàG), M. Alfonso Gomez (Ve), M. Stéphane Guex (EàG), M. Olivier Gurtner (S), M. Pascal Holenweg (S), M. Ahmed Jama (S), M^{me} Uzma Khamis Vannini (Ve), M^{me} Christiane Leuenberger-Ducret (S), M. François Mireval (S), M^{me} Maria Pérez (EàG), M^{me} Maria Vittoria Romano (S), M. Jean Rossiaud (Ve), M^{me} Albane Schlechten (S), M. Tobias Schnebli (EàG), M^{me} Virginie Studemann (S), M^{me} Brigitte Studer (EàG), M^{me} Martine Sumi (S), M^{me} Marie-Pierre Theubet (Ve), M. Sylvain Thévoz (S), M. Joris Vaucher (Ve).

Étaient excusés à la séance ou absents au moment du vote (3):

M^{me} Christina Kitsos (S), M. Daniel-Dany Pastore (MCG), M. Gazi Sahin (EàG).

Présidence:

M. Carlos Medeiros (MCG), président, n'a pas voté.

Les délibérations sont ainsi conçues:

DÉLIBÉRATION I

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettres a), b), c) et g), l'article 74, alinéa 5, et l'article 77 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

décide:

Délibération I. – Budget administratif et mode de financement

Article premier. – Budget de fonctionnement Fr.

Les charges du budget de fonctionnement	
de la Ville de Genève sont arrêtées à	1 180 342 603
sous déduction des imputations internes de	42 808 657
soit un total des charges nettes de	1 137 533 946

et les revenus à	1 195 796 385
sous déduction des imputations internes de	42 808 657
soit un total des revenus nets de	1 152 987 728

L'excédent de revenus présumé s'élève à 15 453 782 francs.

Article 2. – Budget des investissements

Le budget des investissements se présente de la manière suivante:

a) patrimoine administratif	Fr.
dépenses	100 000 000
recettes	0
investissements nets	100 000 000

b) patrimoine financier	
dépenses	30 000 000
recettes	0
investissements nets	30 000 000

c) total	
dépenses	130 000 000
recettes	<u>0</u>
investissements nets	130 000 000

Le budget des investissements est approuvé à titre de trésorerie pour la part des crédits résultant de délibérations particulières votées et sous réserve de celles qui doivent l'être.

Article 3. – Mode de financement

Les investissements nets sont autofinancés comme suit:

a) patrimoine administratif	
investissements nets	100 000 000
amortissements ordinaires.....	77 738 417
amortissements complémentaires	<u>0</u>
excédent de revenus de fonctionnement	+ 15 453 782
autofinancement	<u>93 192 199</u>
insuffisance de financement	6 807 801
b) patrimoine financier	
investissements nets	30 000 000
amortissements (autofinancement)	<u>4 344 397</u>
insuffisance de financement	25 655 603
c) total	
investissements nets	130 000 000
amortissements ordinaires.....	82 082 814
amortissements complémentaires	<u>0</u>
excédent de revenus de fonctionnement	+ 15 453 782
autofinancement	<u>97 536 596</u>
insuffisance de financement	32 463 404

Article 4. – Compte de variation de la fortune

L'augmentation présumée de la fortune de la Ville de Genève s'élève à 15 453 782 francs correspondant à l'excédent de revenus du budget de fonctionnement.

Article 5. – Dérogation

Ce budget comporte une dérogation au principe de spécialité temporelle pour les crédits budgétaires relatifs aux dépenses d'acquisitions de collections.

DÉLIBÉRATION II

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettres a), b), c) et g), l'article 74, alinéa 5, et l'article 77 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

décide:

Délibération II. – Centimes additionnels*Article premier*

Le nombre de centimes additionnels à appliquer en supplément des impôts cantonaux de l'exercice 2016, en conformité de la loi générale sur les contributions publiques du 9 novembre 1887, article 291 et suivants, est fixé à 45,5.

Art. 2

Le nombre de centimes additionnels à appliquer en supplément à l'impôt sur les chiens dû en 2016 par les personnes domiciliées ou séjournant plus de trois mois dans la commune, en conformité des art. 291 et 293, lettre C, de la loi générale sur les contributions publiques du 9 novembre 1887, est fixé à 100.

Art. 3

Le Conseil administratif est chargé de s'adresser au Conseil d'Etat pour le prier de prendre un arrêté approuvant, en ce qui concerne la Ville de Genève, le nombre de 45,5 centimes additionnels à appliquer en supplément des impôts cantonaux et de 100 centimes additionnels à appliquer en supplément de l'impôt sur les chiens pour l'exercice 2016.

DÉLIBÉRATION III

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettres a), b), c) et g), l'article 74, alinéa 5, et l'article 77 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

décide:

Délibération III. – Emprunts

Article premier

Pour assurer l'exécution du budget administratif de la Ville de Genève, le Conseil administratif peut émettre en 2016 des emprunts publics ou d'autres emprunts à long terme, à concurrence du montant prévu par la délibération I, article 3, arrondi à 32 000 000 de francs, dans le cas où ce dernier montant ne serait pas couvert par l'excédent de trésorerie.

Art. 2

Le Conseil administratif est également autorisé à faire usage des nouveaux instruments financiers dans un but de protection et de réduction des coûts des emprunts.

Art. 3

Le Conseil administratif peut également renouveler sans autre, en 2016, les divers emprunts qui viendront à échéance et procéder à tout remboursement anticipé si les conditions d'émission lui sont favorables.

Le troisième débat ayant eu lieu, les délibérations deviennent définitives.

(Applaudissements de la droite. Simulation de bruit de bottes.)

Le président. C'est au son de cette marche que je déclare les délibérations définitives. Le budget est approuvé. *(Huées à la tribune du public. Brouhaha.)* La séance n'est pas levée!

4. Propositions des conseillers municipaux.

Le président. Nous avons reçu le nouvel objet suivant:

- M-1203, de *M^{me}* et *MM. Eric Bertinat, Jean Zahno, Didier Lyon, Christo Ivanov, Pierre Scherb, Jacques Pagan, Jean-Luc von Arx, Pascal Spuhler* et *Natacha Buffet-Desfayes*: «Pour une municipalité pionnière en matière d'encouragement à l'intégration des étrangers (bis)».

(Les huées se poursuivent. Brouhaha.)

5. Interpellations.

Néant.

6. Questions écrites.

Le président. Nous avons reçu la question écrite suivante:

- QE-434, de *M. Stéphane Guex*: «Conférence organisée par un mouvement religieux à la Maison des associations».

Le président. Mesdames et Messieurs, bon retour chez vous ou où vous voulez. Je vous souhaite un bon Noël et de belles fêtes de fin d'année!

Séance levée à 1 h 15.

SOMMAIRE

1. Communications du Conseil administratif	3610
2. Communications du bureau du Conseil municipal	3610
3. Rapports oraux de majorité et de minorités de la commission des finances chargée d'examiner le projet de budget de la Ville de Genève pour l'exercice 2016 (bis) (PR-1158 A/B/C). Suite du troisième débat	3610
4. Propositions des conseillers municipaux	3642
5. Interpellations	3642
6. Questions écrites	3642

Le mémorialiste:
Ramzi Touma